

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2016 À 19 H AU CENTRE METCALFE SITUÉ AU 3597, RUE METCALFE, À RAWDON ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :

Monsieur le maire suppléant, Raymond Rougeau

Mesdames et Messieurs les conseillers, Louise Poirier
Katy Dupuis
Renald Breault
Kimberly St Denis
Stéphanie Labelle

Est absent
Monsieur le maire, Bruno Guilbault



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU MAIRE

La séance est ouverte par Monsieur le maire suppléant Raymond Rougeau. Maîtresse Caroline Gray, directrice du Service du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Sont également présents :

Monsieur François Dauphin, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Carole Landry, directrice du Service des finances

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-691 Il est proposé par Monsieur le conseiller Renald Breault, appuyé par Madame la conseillère Louise Poirier et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance – Mot du maire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires 2017 et du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019
4. Période de questions
5. Adoption du budget pour l'année 2017
6. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019
7. Levée de la séance

3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

16-692 Monsieur François Dauphin, directeur général et secrétaire-trésorier et Madame Carole Landry, directrice du Service des finances procèdent à la présentation et au dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2017 et du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite les personnes présentes à l'assemblée publique à poser des questions sur les points prévus à l'ordre du jour.

5. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT la présentation de Monsieur François Dauphin, directeur général et secrétaire-trésorier et de Madame Carole Landry, directrice du Service des finances concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2017.

16-693 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle, appuyé par Monsieur le conseiller Renald Breault et unanimement résolu par les conseillers :

D'adopter le budget pour l'année 2017 au montant de 15 944 404 \$ tel que présenté ci-après :

RÉPARTITION DES REVENUS

TAXES	13 284 953 \$
TENANT LIEU DE TAXES	261 356 \$

PAIEMENT DE TRANSFERT	509 715 \$
SERVICES RENDUS	897 680 \$
IMPOSITION DE DROITS	564 300 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	151 400 \$
INTÉRÊTS	237 000 \$
AUTRES REVENUS	38 000 \$

TOTAL : **15 944 404 \$**

RÉPARTITION DES DÉPENSES

ADMINISTRATION	2 773 623 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 896 958 \$
TRANSPORT	4 167 253 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	2 983 756 \$
COURS D'EAU	27 191 \$
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	127 735 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	18 000 \$
URBANISME	413 550 \$
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	64 065 \$
LOISIRS	1 989 903 \$
BIBLIOTHÈQUE	390 551 \$
INTÉRÊTS	618 815 \$

TOTAL DES DÉPENSES **16 471 400 \$**

AFFECTATIONS

AMORTISSEMENT	- 2 277 031 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	1 464 790 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	14 800 \$
AFFECTATION RÉSERVES	-75 000 \$
AFFECTATION DE SURPLUS AFFECTÉ/MATIÈRES RÉSIDUELLES	- 20 000 \$
RÉSERVES	365 445 \$

TOTAL DES AFFECTATIONS : **- 526 996 \$**

TOTAL : **15 944 404 \$**

6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

CONSIDÉRANT la présentation de Monsieur François Dauphin, directeur général et secrétaire-trésorier et de Madame Carole Landry, directrice du Service des finances du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

16-694 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Kimberly St Denis, appuyé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et unanimement résolu par les conseillers :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, tel que présenté et pour valoir comme si au long récit, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Kimberly St Denis, appuyé par Monsieur le conseiller Renald Breault et unanimement résolu par les conseillers :

16-695 Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, Monsieur le maire suppléant déclare la présente séance du conseil levée à 19 h 51.

(Signé) *Caroline Gray*

(Signé) *Raymond Rougeau*

Me Caroline Gray
Directrice Service du greffe
et secrétaire-trésorière adjointe

Raymond Rougeau
Maire suppléant